

AVIS PUBLIC

**ALIÉNATION À TITRE ONÉREUX DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU
886-888, RUE CLAUDE-DE RAMEZAY**

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par la soussignée conformément à l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c.-19), que la Ville de Marieville a aliéné autrement que par enchère ou soumission publique l'immeuble suivant :

Un immeuble ayant front sur la rue Claude-De Ramezay en la Ville de Marieville, connu et désigné comme étant le lot numéro **TROIS MILLIONS SIX CENT VINGT MILLE SEPT CENT QUARANTE-CINQ (3 620 745)** du **Cadastre du Québec**, circonscription foncière de **Rouville**.

Avec toutes les bâtisses y dessus construites, notamment celle portant les numéros domiciliaires **886 et 888, rue Claude-De Ramezay, Marieville, province de Québec, J3M 1N9**.

Cet immeuble a été aliéné en faveur de madame Andrée Erdei pour la somme de 125 000 \$.

Donné à Marieville, le vingt-sept janvier deux mille seize (27 janvier 2016).

La greffière adjointe,

Mélanie Calgaro, OMA, notaire

AVIS PUBLIC 16-04